EA9 R82 FRE 1967 mars

PAGES DOCUMENTAIRES

et à l'approbation de MITAMORNIT DE L'INFORMATION DE L'INFORMATION

MINI. des Affaires etrangères federal a adera son saide etta assume 90 my 100 des frais concernant la partie

100 2 2 YAM redes ale de 100 est devenue applicable à rous les

travaux de construction qu'il restaient à achever dans la région de l'Atlantique

(revisé en mars 1967) constitut de santitut en entre en mars 1967)

No. 82 reasons are insured at the standard of the Return to Departmental Library eristeinim ub europhiolidid al a reniuotant ravaux de construction (achevés ou en cours) de la route

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

coff final doir sterablir aux environs de 1.25 milliard, le ministère

(Traduction d'un texte des Services d'information du ministère des Travaux publics) (2011 m 522 supinnasira

L'histoire du Canada est à bien des égards l'histoire des solutions que l'on a pu apporter aux problèmes nés de l'immensité du pays. L'espace n'a pas été toutefois le seul obstacle à surmonter; il y avait aussi ces énormes barrières aux transports et aux communications que sont les montagnes Rocheuses et le Bouclier canadien. De plus, les lignes de similitude géographique et d'intérêt économique suivent une direction nord-sud au travers de la frontière canado-américaine, et non pas est-ouest à travers le Canada.

Il est donc évident que la nation canadienne ne pouvait se développer pleinement que grâce à un système de communications étendu et coûteux. Dès l'origine, la croissance du Canada a été fonction du développement des transports par eau, par le rail et par la route, ou par la voie des airs. Un réseau de communications s'est graduellement étendu par tout le pays, fournissant la clé de nouvelles ressources et stimulant la mise en valeur économique. Ce n'est qu'avec ces faits à l'esprit que l'on peut pleinement évaluer une réalisation comme celle de la route transcanadienne.

La construction des routes au Canada incombe principalement aux provinces. Depuis 1919, toutefois, le gouvernement fédéral a pour des raisons diverses participé à l'aménagement routier. Il est, bien entendu, entièrement chargé de la construction et de l'entretien des routes qui desservent les parcs nationaux, le Yukon et les territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'entretien de la route de l'Alaska. C'est par la construction de la route transcanadienne, toutefois, que le gouvernement fédéral, agissant en collaboration avec les dix gouvernements provinciaux, a effectué sa contribution la plus importante dans le domaine de l'aménagement routier. Depuis l'adoption, en 1949, de la Loi sur la route transcanadienne, les autorités provinciales et fédérales ont poursuivi avec ténacité les travaux jusqu'à l'achèvement de cette route longue de 4,860 milles, à l'épreuve de tous les temps, qui relie Saint-Jean de Terre-Neuve à Victoria en Colombie-Britannique.